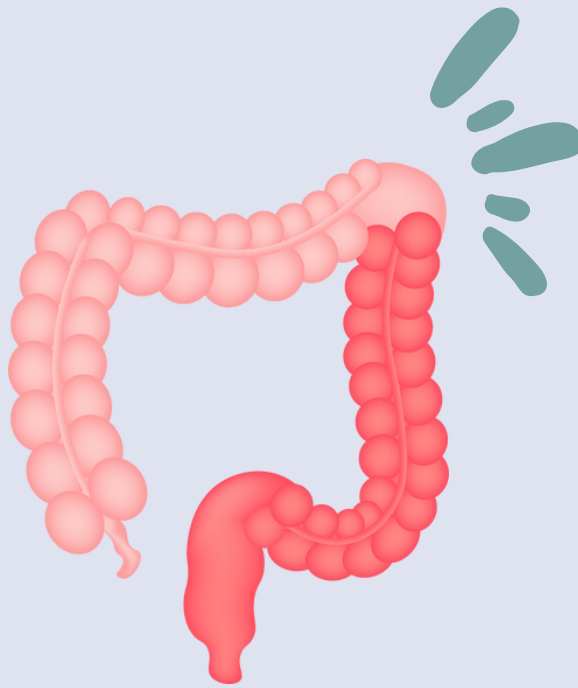




DOSSIER DE PRESSE

MARS BLEU 2024



Le cancer colorectal est la deuxième cause de mortalité par cancer en France. Avec plus de 47 000 nouveaux cas chaque année et plus de 17 000 décès, il est le 3^{ème} cancer le plus fréquent chez l'homme (après le cancer de la prostate et le cancer du poumon) et le 2^{ème} chez la femme (après le cancer du sein).

Dans la région Grand Est, on constate annuellement 3 750 nouveaux cas et 1 549 décès soit 10 diagnostics de cancer colorectal par jour et 4 décès par jour.

Si ces chiffres restent alarmants, il est important de noter que depuis 1980, le taux de mortalité diminue grâce à l'accès de la population au dépistage organisé.

Le dépistage précoce permet de mettre en place des soins plus légers avec des chances de guérison supérieures.

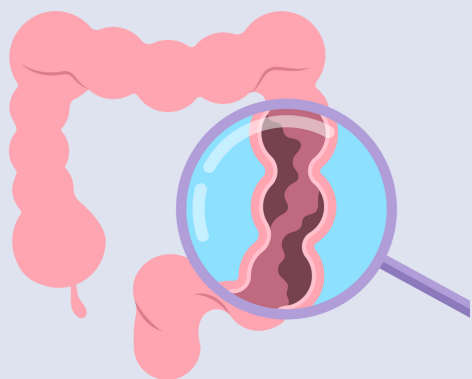
A l'occasion de Mars Bleu, mobilisons-nous autour du dépistage organisé du cancer colorectal !

Source : Santé publique France

PATHOLOGIE, DÉPISTAGE, ENJEUX

Le cancer colorectal

Qu'est-ce que le cancer colorectal ?



Plus connu sous le nom de cancer du gros intestin, le cancer colorectal est une tumeur maligne de la muqueuse du côlon ou du rectum qui constitue la dernière partie du tube digestif.

Dans 80 % des cas, il naît d'une petite excroissance de la muqueuse intestinale qui se développe sur la paroi intestinale : le polype.

Fréquents et le plus souvent bénins, ces polypes peuvent néanmoins évoluer en cancer avec le temps.

En moyenne, un polype adénomateux sur 30 ou 40 peut évoluer en cancer. Cette transformation nécessite plus de 10 ans, ce qui laisse du temps pour la mise en place du dépistage et permet de le détecter et le retirer.

Les facteurs de risque

Plusieurs facteurs de risque du cancer colorectal ayant trait au mode de vie ont été identifiés ; on retrouve parmi eux la consommation d'alcool, le tabagisme, la sédentarité et le manque d'activité physique, l'alimentation pauvre en fibres, excessive en viandes rouges ou viandes transformées. Le surpoids et l'obésité figurent également parmi les facteurs prédisposants. En modifiant nos comportements, on peut diminuer le risque de survenue d'un cancer colorectal.

Toutefois il existe d'autres facteurs de risque non modifiables tels que l'âge ou les antécédents familiaux. C'est pourquoi, la participation régulière au dépistage organisé du cancer colorectal demeure le moyen le plus fiable pour surveiller la survenue d'un cancer et permettre d'agir à un stade précoce avec de meilleures chances de guérison.

Le dépistage organisé

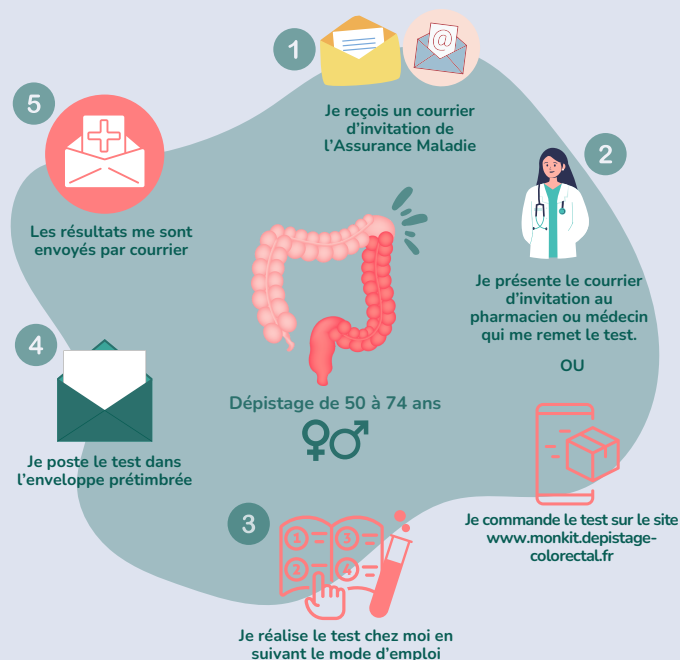
Qui est concerné ?

Le dépistage organisé du cancer colorectal a pour objectif d'inciter les hommes et les femmes de 50 à 74 ans, à se faire dépister tous les 2 ans pour s'assurer que tout va bien ou détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce. Après 74 ans, même si les invitations ne sont plus envoyées, le dépistage est toujours recommandé en lien avec son médecin traitant.

Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer colorectal est un cancer de bon pronostic lorsqu'il est détecté tôt et permet des chances de guérison de 95 % à 5 ans. Sa détection précoce permet une meilleure qualité de vie et un recours aux traitements moins invasifs.

Comment se déroule le dépistage ?



L'Assurance maladie envoie une invitation pour réaliser un test de dépistage du cancer colorectal (test de recherche de sang non visible dans les selles).

Le destinataire de l'invitation a alors la possibilité de retirer son kit de dépistage chez un médecin à l'occasion d'une consultation ou auprès d'un pharmacien formé par le CRCDC. Il est également possible de le commander en ligne : www.monkit.depistage-colorectal.fr

A noter que le professionnel de santé procède à un bref questionnaire médical avant la remise du test pour évaluer l'éligibilité de la personne, ceci afin d'orienter vers l'examen le plus adapté à l'état de santé du patient. Le test est destiné aux personnes ne présentant pas de risque élevé.

Le test de dépistage.

Le test de dépistage est gratuit, simple, rapide, indolore et se réalise à domicile en suivant le mode d'emploi et les recommandations se trouvant dans le kit de dépistage.

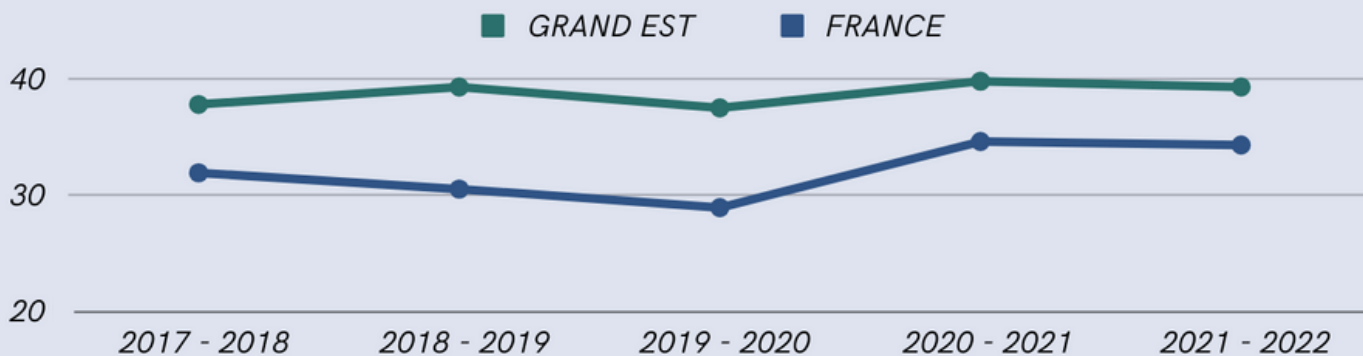
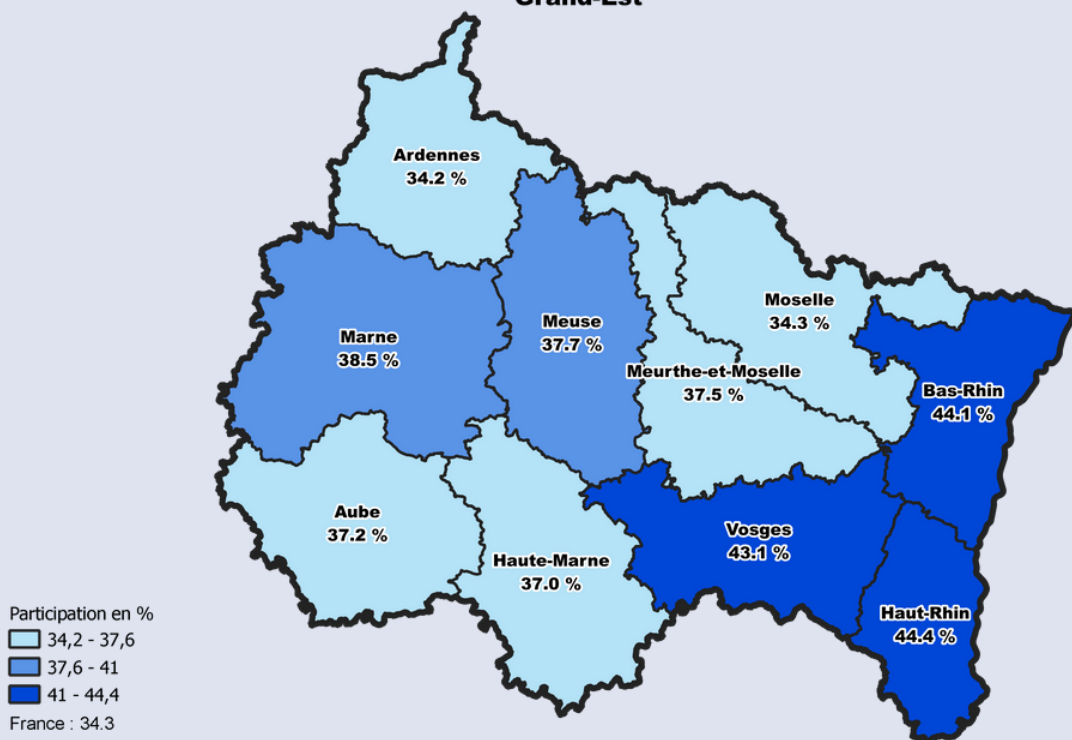
Et si le test est positif ?

Le test est positif dans 4 % des cas. Cela ne signifie pas nécessairement la présence d'un cancer mais l'existence d'un saignement dont il faut trouver l'origine. Des examens complémentaires permettront d'identifier la cause de ce saignement invisible à l'œil nu.

La participation au dépistage à l'échelle de la région

Depuis la fusion en 2019 des 11 associations départementales de dépistage des cancers, des efforts importants d'harmonisation des pratiques ont été déployés afin de maintenir et d'améliorer le niveau de participation dans notre région. Durant les cinq dernières années, ce taux qui demeure supérieur à la moyenne nationale, a oscillé entre 1^{er} et 3^{ème} rang au niveau national. Ainsi, le taux de participation en région Grand Est est de 39,3 % (de 34,2 % à 44,4 % selon les départements) contre 34,3 % pour la France entière en 2021-2022.

Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal en 2021-2022
Grand-Est



Sources : CRCDC, Insee - Exploitation Santé publique France

En vue d'inciter au dépistage, le CRCDC œuvre auprès de ses partenaires en région pour mieux informer et sensibiliser la population au dépistage. Des actions sont régulièrement mises en œuvre à l'initiative du CRCDC ou en partenariat. La présence des équipes du CRCDC durant ces actions permet de délivrer une information médicale fiable pour mieux accompagner les personnes.

LA PAROLE AUX ACTEURS DU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL



M. Philippe Ulmann
Directeur CPAM de la Marne



Dr Myriam Guerbaz-Sommi
Directrice du CRCDC Grand Est

Qu'est-ce que la campagne « Mars Bleu »?

Dr Myriam Guerbaz-Sommi - CRCDC Grand Est :

A l'instar d' « Octobre Rose » pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la campagne « Mars Bleu », campagne internationale pourtant moins connue que la première vise à informer le grand public de l'existence et des bénéfices du dépistage du cancer colorectal.

Chaque année en mars, les acteurs de la santé se mobilisent afin de rappeler aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans que le dépistage colorectal est recommandé tous les deux ans et qu'il s'agit de l'arme la plus efficace pour lutter contre ce cancer ; véritable problème de santé publique de par sa gravité et sa fréquence.

On dénombre en 2023, plus de 47 000 nouveaux cas de cancer colorectal et plus de 17 000 décès en 2018. Il fait partie des cancers les plus fréquents (3^{ème} rang chez l'homme et 2^{ème} chez la femme) et représente la 2^{ème} cause de décès par cancer (2^{ème} cause chez l'homme et 3^{ème} chez la femme).

Son incidence diminue chez l'homme (0,5 % par an en moyenne entre 2010 et 2023) alors qu'elle augmente légèrement chez la femme (0,4 % par an en moyenne sur la même période).

Il semble paradoxal que ce cancer continue à faire des dégâts considérables dans notre pays avec plus de 17 000 morts par an alors qu'un programme de dépistage organisé existe depuis près de 20 ans, comment expliquez-vous cela ?

Dr Myriam Guerbaz-Sommi - CRCDC Grand Est :

En effet c'est un paradoxe français qui s'explique notamment par la faible participation au dépistage et ce pour des raisons multiples : le manque d'information sur le dépistage, les tabous autour de la maladie, la peur du résultat, l'accès au test de dépistage...

Avec seulement 35 % de la population cible qui participe au dépistage organisé, la France accuse un retard conséquent.

Au niveau de participation actuel, le DOCCR permet de réduire de 14 % la mortalité soit 2 600 décès par an par rapport à l'absence de dépistage organisé. Pour des taux de participation, respectivement de 45 % et 65 % (recommandations européennes), nous pourrions porter cette diminution à un nombre de 1 400 et 4 000 décès en moins par an, c'est dire l'importance de cette arme contre le cancer dont nous disposons dans notre pays et qui est insuffisamment utilisée.

Quelles actions concrètes pour augmenter la participation ?

Dr Myriam Guerbaz-Sommi - CRCDC Grand Est :

Il est important de garder en vue l'ensemble des freins à la participation et que notre action permette d'agir à plusieurs niveaux et avec le concours de l'ensemble des acteurs impliqués.

Si l'information et la sensibilisation demeurent des leviers importants que nous devons actionner au travers des campagnes comme Mars Bleu, d'autres réponses comme celles qui permettent de faciliter l'accès au dépistage peuvent avoir un réel impact.

Après l'introduction en 2015 d'un test plus simple d'utilisation, plus fiable et plus performant, il s'agit d'apporter une réponse concrète à la problématique de l'accès au test qui ne pouvait être remis que par le médecin traitant. C'est ainsi qu'en 2018, les gastroentérologues, les gynécologues et les centres de prévention de l'Assurance maladie ont eu l'autorisation de remettre les tests de dépistage.

S'en est suivi en 2022, le recours à deux nouvelles modalités : la commande du kit de dépistage en ligne et la remise du kit par un pharmacien formé par le CRCDC.

Au-delà de ces solutions, le CRCDC Grand Est a répondu à un appel à projet de l'Institut National du Cancer qui nous permet de mener une expérimentation pilote d'envoi direct du kit de dépistage dans le courrier d'invitation. Les résultats intermédiaires semblent très encourageants.

Enfin en 2024, une nouvelle étape est franchie grâce à un dispositif d'invitation rénové désormais déployé sous la responsabilité de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Un pas de plus qui nous permet de réunir nos forces pour mieux répondre aux enjeux de participation.

En quoi consiste ce nouveau dispositif d'invitation et quelles opportunités permet-il ?

Philippe Ulmann - CPAM de la Marne :

En effet, une organisation rénovée du dépistage organisé est effective depuis janvier 2024 avec le transfert à l'Assurance Maladie de la mission d'invitation. Le CRCDC quant à lui reste en charge de la formation des professionnels de santé et du suivi des dépistages.

Le développement des technologies numériques offre de nouvelles opportunités pour la communication et la sensibilisation au dépistage. Nous allons exploiter davantage ces outils pour toucher mieux le public.

Tout d'abord, nous invitons systématiquement tous les assurés de 50 à 74 ans à participer au dépistage et donnons un accès en permanence dans le compte ameli de l'assuré à ses invitations au dépistage.

Nous innovons par des relances dématérialisées, envoyées par email. C'est aussi l'occasion d'inciter les assurés à mettre à jour leurs coordonnées pour recevoir ces informations précieuses pour leur Santé.

Concernant l'accès au kit de dépistage, il peut être retiré gratuitement auprès d'un pharmacien d'officine formé par le CRCDC ou les médecins généralistes, gynécologues, gastroentérologues et centres d'examen de santé. Enfin, les assurés concernés peuvent se procurer le teste en ligne, sur le site **monkit.depistage-colorectal.fr**. La connexion à ce site se fait via une authentification par FranceConnect.

De même pour la communication des résultats, la technologie nous permet d'aller plus vite : ils sont adressés au(x) médecin(s) renseigné(s) sur la fiche d'identification et à l'assuré s'il a renseigné son téléphone via un lien d'accès par SMS.

L'Assurance Maladie s'engage à augmenter l'adhésion au dépistage dans notre région. Quelles sont les grandes priorités et actions concrètes que vous comptez mettre en place pour atteindre cet objectif ?

Philippe Ulmann - CPAM de la Marne :

L'augmentation du taux de participation aux dépistages organisés est une priorité absolue pour l'Assurance Maladie pour les raisons expliquées précédemment.

Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré un plan d'action régional en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le CRCDC. La mutualisation des compétences de l'ARS, de la CPAM, du CRCDC et des associations d'usagers a permis ou permettra prochainement la mise en place, en début d'année, des instances de coordination pour chaque département. Le but étant d'élaborer une stratégie commune et des actions concrètes.

Ce plan d'action s'articule autour de trois axes principaux :

Le premier est de renforcer la coordination entre les acteurs de façon plus opérationnelle. Une cartographie des besoins et des ressources en collaboration avec l'ARS, et SpF par EPCI va permettre d'identifier les zones où le taux de participation est faible. Nous pourrions ainsi adapter nos interventions en conséquence.

Le second est d'aller vers les publics les plus fragilisés ou n'ayant pas recours aux soins et aussi d'améliorer l'accès aux dépistages grâce aux actions collectives de type aller vers pilotés par l'ARS et en collaboration avec le CRCDC, ou les actions individuelles organisées par l'Assurance Maladie (relances téléphoniques, sms, accompagnement à la prise de rdv...).

Nous allons également organiser et soutenir des actions de proximité au travers de nos appels à projets au cœur des lieux de vie des populations fragilisées.

Le troisième axe est de soutenir les professionnels de santé en lien avec le CRCDC qui a l'expertise médicale ans le dépistage pour garantir la continuité et l'efficacité du dispositif de dépistage, et en les soutenant dans l'organisation des actions de formations vers les professionnels de santé mobilisés.

La participation aux programmes de dépistage est souvent freinée par des facteurs socio-économiques et culturels. Quelles mesures spécifiques sont prises pour lutter contre ces inégalités et garantir un accès égalitaire au dépistage pour tous les habitants de notre région ?

Philippe Ulmann - CPAM de la Marne :

En effet, l'accès au dépistage doit être accessible à tous ! C'est pourquoi, l'Assurance Maladie s'est engagée dans une lutte active contre les inégalités d'accès aux programmes de dépistage. Plusieurs mesures concrètes sont mises en place :

Des plateformes d'appels sortants, nouvellement mises en place, identifient et contactent en priorité les publics les plus fragilisés ou n'ayant pas recours au système de santé. Un dialogue personnalisé est établi pour identifier les freins au dépistage.

Nous pouvons aussi orienter les publics fragilisés vers notre service Mission Accompagnement en Santé qui peut envisager de proposer des solutions adaptées en cas de risque de renoncement aux soins, notamment par l'accompagnement dans les démarches administratives, par le conseil sur les transports, etc...

Enfin une collaboration étroite avec les acteurs locaux nous permet de déployer des actions de sensibilisation et d'information dans les quartiers prioritaires et les zones rurales et de diffuser des supports d'information adaptés aux différents publics comme les BD Santé d'Handiconnect ou des supports en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Ces initiatives servent à toucher les populations éloignées du système de santé.

La collaboration avec les professionnels de santé, les associations de patients et les autres acteurs locaux est essentielle pour faire évoluer les comportements ? Quelles actions concrètes allez-vous mener pour renforcer ces collaborations ?

Philippe Ulmann - CPAM de la Marne :

Je suis convaincu que la collaboration entre tous les acteurs est la clé du succès pour faire évoluer les comportements en matière de prévention du cancer colorectal. C'est pourquoi, nous avons mis en place une stratégie partenariale ambitieuse.

Concrètement pour renforcer ces collaborations, nous participons activement aux instances de coordination et de pilotage de la prévention du cancer colorectal au niveau local et régional, en apportant notre expertise en matière de données et d'analyse des besoins de la population.

L'autre démarche consiste à mobiliser par une collaboration étroite, les médecins généralistes et les autres professionnels de santé libéraux, dans les structures d'exercice coordonné et dans tous les cabinets, pour le repérage et le suivi des patients éligibles et aussi la mise à disposition d'outils et de ressources pour faciliter le travail des professionnels de santé.

Pour améliorer la participation aux trois campagnes de dépistage organisé des cancers, l'Assurance Maladie mettra à disposition des médecins traitants, courant 2024, la liste de leurs patients qui n'ont pas effectué les dépistages. Cette liste sera diffusée via amelipro. Les informations fournies leur permettront d'identifier leurs patients éligibles aux dépistages organisés, afin d'échanger avec eux, d'identifier les éventuels freins et leviers à la réalisation des dépistages et les convaincre de se faire dépister.

En plus de ces actions concrètes, nous nous engageons à développer une communication claire et transparente sur les enjeux de la prévention du cancer colorectal, favoriser l'émergence de nouvelles collaborations et initiatives locales et mobiliser les financements nécessaires pour soutenir les actions de prévention de proximité notamment au travers de nos Appels à Projets ouverts aux Maisons de Santé Pluridisciplinaire et aux acteurs de la prévention.

La MSA se mobilise pour ses assurés !

Sur l'année 2022, sur la France entière, 255 330 adhérents du régime agricole âgés de 50 à 74 ans ont participé au dépistage organisé du cancer colorectal. Le taux de participation atteint 33,2% avec un écart de 8,7 points entre les hommes (29,8%) et les femmes (38,5%). Le taux est en baisse de 0,9 point par rapport à 2021 (34,1%).

En région Grand Est, on constate également que les assurés relevant de la MSA se font moins dépister que les assurés relevant du Régime Général, un constat d'autant plus vérifié sur les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne et des Vosges.

D'où une mobilisation du régime agricole en 2024, à l'instar du régime général, sur des opérations « d'aller vers »:

La MSA reconduit cette année des campagnes d'Entretiens Personnalisés par Téléphone pour sensibiliser ses assuré(e)s aux dépistages organisés des cancers. Les entretiens s'adresseront plus spécifiquement aux assurés âgés de 53 ans, affiliés au régime maladie de la MSA, et n'ayant pas effectué de dépistage du cancer colorectal dans l'intervalle recommandé.

Ces actions seront complétées d'un soutien méthodologique et financier offert au travers de notre Appel à projets Coup de Pouce Prévention 2024 sur des actions "d'aller-vers" que la MSA propose de co-porter avec les acteurs de la Société civile en vue de faciliter la participation aux dépistages organisés des cancers.

Pour plus d'infos : [MSA Coup de Pouce Prévention](#)

LES MANIFESTATIONS DU MOIS DE MARS

Le challenge KIPLIN

Du 11 mars au 1^{er} avril 2024 le CRCDC Grand Est organise avec 10 autres CRCDC, un challenge connecté pour communiquer sur l'importance du dépistage du cancer colorectal et de la pratique d'une activité physique.

L'objectif est simple : réaliser un maximum de pas chaque jour !

En marchant, courant, chez soi, lors d'une session shopping, d'une promenade en forêt ou tout simplement en faisant ses courses !

Nouveauté 2024, le report de pas manuel sera possible, ainsi les personnes à mobilité réduite et/ou en incapacité de se servir d'un smartphone pourront participer au challenge !

Les participants visualiseront leur avancée sur une carte du monde stylisée qu'ils parcourront tout au long du challenge.

La participation est simple et gratuite ! Les inscriptions sont ouvertes.

Le challenge se joue par équipe de 1 à 5 participants. Pour y participer, il suffit de télécharger l'application KIPLIN (disponible sur IOS ou PlayStore).

Une fois connecté, il faut saisir le code **CRCDCMARSBLEU** puis créer ou rejoindre une équipe. Un classement en temps réel sera disponible via l'application, le podium sera annoncé dès le 2 avril.

Pour sensibiliser et informer les participants sur le cancer colorectal et ses moyens de prévention, des quiz et messages seront diffusés tout au long du challenge.

Du 11 mars au 1^{er} avril, participez au défi KIPLIN !

Réalisez un maximum de pas chaque jour, relevez le défi, tout en vous informant sur le dépistage et la prévention du cancer colorectal !

Comment ?

En marchant, courant, chez soi, lors d'une session shopping, d'une promenade en forêt, en faisant ses courses...

C'est parti !

Inscrivez-vous, passez le message autour de vous...

ON SE BOUGE TOUS CONTRE LE CANCER !

Pour s'inscrire ?

1. Inscrivez-vous gratuitement dès le 26 février.
2. Le challenge se joue par équipe de 1 à 5 participants.
3. Téléchargez l'application KIPLIN sur votre téléphone.
4. Saisissez le code CRCDCMARSBLEU
5. Créez ou rejoignez une équipe !

DÉFI CONNECTÉ Mars Bleu
Bougeons pour notre côlon !

DÉPISTAGE DESCANCERS
Centre de coordination Grand-Est

**DÉFI
CONNECTÉ
Mars Bleu**

Bougeons pour notre côlon !

Cette année encore, le Côlon Tour® sillonnera le Grand Est

Le Côlon Tour® est une exposition organisée par la FONDATION A.R.C.A.D (Société Française d'Endoscopie Digestive) et la Ligue Nationale contre le cancer, appuyé médicalement par le CRCDC Grand Est ainsi que d'autres partenaires.

Cette exposition permet aux visiteurs de cheminer à l'intérieur d'une structure gonflable géante formant un côlon, et ainsi de mieux appréhender les divers stades de formation d'un cancer colorectal.

Pendant le parcours, les visiteurs seront accompagnés par un médecin du CRCDC Grand Est qui leur apportera des informations sur la maladie et sur les moyens de prévention et de dépistage.

Venez vous informer de manière ludique :

Lundi 4 mars à Mulhouse (68), GHRMSA, 20 avenue du Dr René Laennec , de 10h00 à 16h00 ;

Dimanche 10 mars à Châtel-sur-Moselle (88), Le Paquis, Terrain de Basket, 4 rue des Vergers, de 8h30 à 15h00 ;

Jeudi 14 mars à Metz (57), Hôpital Robert Schuman, Rue des champs Montoy , de 10h00 à 16h00 ;

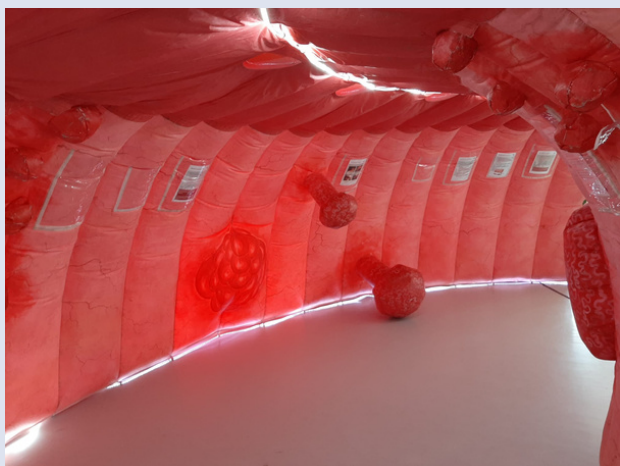
Vendredi 15 mars à Ars-Laquenexy (57), CHR Metz -Thionville, Hôpital de Mercy, 1 allée du Château, de 10h00 à 16h00 ;

Lundi 18 mars à Epernay (51) – Salle Odile Kopp, 1 avenue de Middelkerke, de 10h00 à 17h00 ;

Mardi 19 mars à Troyes (10), Hôpital de Troyes, 101 avenue Anatole France, de 10h00 à 18h00 ;

Mardi 9 avril à Allain (54), Entreprise SODIPRO, ZA d'en Prave, Imp. de l'Estournel, de 10h00 à 14h00 ;

Mercredi 10 avril à Vouziers (08), Place Carnot, de 13h30 à 18h00.



D'autres actions "Mars Bleu" sont organisées par ou avec le concours des antennes territoriales du CRCDC Grand Est, de la CPAM, de la MSA et de l'ARS : journées Mars Bleu, conférences, stands, animations...

Rendez-vous sur le site internet du CRCDC Grand Est :

[Liste des manifestations Mars Bleu 2024](#)

Et suivez notre actualité en temps réel, sur nos réseaux sociaux :

FACEBOOK : www.facebook.com/CRCDC.GE

INSTAGRAM : <https://www.instagram.com/crcdcgrandest/>

LINKEDIN : <https://www.linkedin.com/company/28489769>

À propos du CRCDC GRAND EST

Le CRCDC Grand Est, Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand Est, est né en 2019 de la fusion de onze structures départementales de gestion des dépistages des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus. Celles-ci sont désormais les antennes territoriales du CRCDC Grand Est mettant en œuvre des actions de proximité auprès des populations ciblées par les dépistages des cancers, et renforçant les liens avec les professionnels de santé et acteurs régionaux impliqués dans ses programmes. Le CRCDC Grand Est est la seule entité régionale missionnée pour accroître l'efficacité du dépistage des cancers dans notre région.

Nos missions

- Mettre en œuvre le dispositif et contribuer au pilotage national et régional ;
- Informer, sensibiliser la population et promouvoir le dépistage ;
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- Assurer le suivi de la population : recueil et enregistrement des examens réalisés, des résultats, relances en l'absence de suivi connu et gestion des perdus de vue ;
- Informer, mobiliser et former les professionnels de santé impliqués dans le dispositif ;
- Harmoniser les pratiques, assurer la coordination des acteurs et améliorer la qualité du dispositif ;
- Evaluer les programmes en lien avec Santé publique France ;
- Expérimenter et coordonner des projets innovants, scientifiques ou des essais cliniques sur le dépistage et la prévention des cancers.

Nos objectifs

- Augmenter le taux de participation aux dépistages des cancers afin de réduire la mortalité et la morbidité par cancer ;
- Réduire les inégalités d'accès aux dépistages des cancers.

À propos de l'Agence Régionale de Santé

Les programmes de dépistages organisés des cancers sont pilotés au niveau régional par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec l'Assurance Maladie (Régime Général, Mutualité Sociale Agricole).

Les programmes sont mis en œuvre par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Grand Est, (pour en savoir plus : [Dépistages organisés des cancers | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](#)).

L'ARS pilote également la mise en place d'actions d'aller-vers via des coordinations départementales réunissant le CRCDC l'Assurance Maladie (Régime Général ou Régime Local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle et Mutualité Sociale Agricole), les délégations départementales de l'ARS et les partenaires locaux.

À propos de l'Assurance Maladie

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) du Grand Est, qui accompagnent plus de 5 100 000 personnes, sont des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public. Elles accompagnent leurs assurés en prenant en charge leurs dépenses de santé et de prévention, ainsi que les risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

À propos de la MSA

La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Avec 28,1 milliards d'euros de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France.

Déployé en janvier 2024, un nouvel espace digital "Jefaismondepistage.e-cancer.fr" permet de tout savoir sur les dépistages des cancers et les réaliser.

The screenshot displays the 'Je fais mon dépistage' website interface. At the top, there are logos for the République Française, Institut National du Cancer, and l'Assurance Maladie. The main heading is 'Je fais mon dépistage' with the subtitle 'Tout savoir sur les dépistages des cancers et les réaliser'. Below this, there are three distinct panels for different cancer screenings:

- Dépistage des cancers du sein:** Targeted at women aged 50 to 74. The call to action is 'Je prends rendez-vous avec un radiologue agréé'.
- Dépistage du cancer du col de l'utérus:** Targeted at women aged 25 to 65. The call to action is 'Je prends rendez-vous pour réaliser mon dépistage'.
- Dépistage du cancer colorectal:** Targeted at women and men aged 50 to 74. The call to action is 'Je commande mon test'.

Each panel includes an illustration of a person at a computer and a link to 'En savoir plus'.

Rejoignez-nous dans la lutte contre le cancer colorectal !

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Grand-Est



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Contact presse CRCDC GRAND EST

Katia GRAUSEM - Chargée de communication

Tél. : 06 12 89 77 82

Mail : communication@depistagecancer-ge.fr

www.depistagecancer-ge.fr

